

B/A.

Ruhengeri, le 26 avril 1960.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI.-

N° B. 1338/A.I. 14.

A Monsieur Rwakayiro, Matthieu

à

R U S A S A .- (Bukonya-Bugarura)



Monsieur,

En réponse à votre lettre du 24 mars 1960, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il faut avoir fait au moins 4 ans d'études post-primaires pour être engagé.

Agréer, Monsieur, mes civilités.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT PRINCIPAL,
DIERCKX de CASTERLE, M.